

Notre milieu, nos réalités

Le portrait communautaire de Maria-Chapdelaine



COMMUN'ACTION

CDC Maria-Chapdelaine

La Corporation de développement communautaire (CDC) Maria-Chapdelaine est une instance de concertation reconnue qui réunit des organismes communautaires œuvrant sur le territoire de la MRC Maria-Chapdelaine. L'adhésion à la CDC repose sur un engagement volontaire des organisations, qui choisissent d'y participer pour soutenir la collaboration, la représentation et le développement social local. À ce titre, la CDC occupe un rôle structurant dans le paysage communautaire : elle facilite les liens entre organismes, soutient la circulation de l'information, accompagne les organisations dans leur développement interne et contribue à la cohérence des actions collectives sur le territoire.

Le territoire de la MRC Maria-Chapdelaine présente des caractéristiques qui influencent directement l'intervention communautaire. Il s'agit d'un vaste espace rural à faible densité démographique, composé de municipalités dispersées et confronté à des enjeux d'accessibilité importants : distances élevées, disponibilité limitée du transport adapté, concentration des services publics dans certains pôles, isolement accru pour certaines populations. Cette configuration impose aux organismes des conditions particulières d'intervention et les amène souvent à jouer un rôle de premier recours, notamment en matière de soutien psychosocial, de prévention, d'accompagnement ou de services de proximité.

Le milieu communautaire local est marqué par une grande diversité organisationnelle. On y retrouve des organismes d'action communautaire autonome, des entreprises d'économie sociale, des groupes d'entraide, des maisons d'hébergement, des organismes en santé mentale, des ressources jeunesse, des services familiaux et plusieurs autres types d'organisations œuvrant auprès de populations variées. Ensemble, ces organismes constituent un tissu social essentiel, capable de répondre à des besoins qui seraient autrement peu ou pas couverts dans un territoire rural comme celui de Maria-Chapdelaine.

Dans cet écosystème, la CDC joue un rôle pivot. Elle participe à plusieurs instances locales et régionales, agit comme relais entre les organismes et les partenaires institutionnels (MRC, municipalités, CI(U)SSS, milieux scolaires), soutient des démarches de concertation intersectorielles et contribue à documenter les réalités émergentes du milieu. Par son action, elle favorise une compréhension partagée des enjeux locaux, appuie le développement des capacités organisationnelles et renforce la cohésion du milieu communautaire.

Cette section vise ainsi à situer le lecteur dans l'environnement organisationnel, territorial et structurel dans lequel s'inscrit le présent diagnostic. Elle permet de comprendre à la fois la diversité des acteurs engagés dans le développement social local et les conditions particulières qui façonnent l'intervention communautaire dans la MRC Maria-Chapdelaine.



Mandat

La CDC Maria-Chapdelaine s'est engagée, dans le cadre de sa planification stratégique 2023-2028, à renforcer la représentation du milieu communautaire, à améliorer la cohérence territoriale et à soutenir la capacité d'action de ses organismes membres. Or, plusieurs constats émanant du terrain indiquent qu'un écart croissant se creuse entre les besoins vécus par les organismes et les conditions actuelles dans lesquelles ils doivent intervenir.

Les organismes membres décrivent un contexte marqué par une intensification des demandes, une complexification des situations psychosociales, une pression accrue sur les équipes, des difficultés de concertation, une reconnaissance institutionnelle insuffisante et une instabilité financière persistante. Ces dynamiques fragilisent leur capacité d'agir, influencent leur participation aux instances collectives et compliquent l'émergence d'un discours commun sur les enjeux du territoire.

Dans ce contexte, la CDC a exprimé le besoin de disposer d'un portrait actualisé et partagé des réalités vécues par ses membres, afin de soutenir la mise en place d'un *Comité stratégique* appelé à :

1. Comprendre la situation actuelle des organismes ;
2. Clarifier des priorités collectives ;
3. Orienter les actions de cohésion, de concertation et de représentation pour les prochaines années.

Le mandat confié consistait donc à :

- documenter les besoins, pressions et transformations organisationnelles vécus par les organismes membres ;
- analyser les dynamiques territoriales, incluant les enjeux d'accessibilité, de concertation et de collaboration intersectorielle ;
- identifier les priorités collectives qui émergent du milieu ;
- proposer des pistes concrètes permettant de soutenir la mise en œuvre du *Comité stratégique* et de renforcer la cohérence des actions de la CDC dans ses axes de *Signature*, d'*Influence* et de *Renforcement*.

Méthodologie

La démarche méthodologique s'appuie sur une combinaison de données quantitatives, qualitatives et documentaires. Elle vise à offrir un éclairage structuré sur les réalités vécues par les organismes membres et à dégager les tendances nécessaires à la préparation du *Comité stratégique* de la CDC Maria-Chapdelaine.

Conception du questionnaire

Le principal outil de collecte est un questionnaire en ligne conçu à partir de l'enquête réalisée en 2019 par le CSMO-ÉSAC auprès des organismes communautaires. Cette base méthodologique a permis de conserver une structure éprouvée et de situer les résultats dans une perspective de tendances régionales. L'outil a ensuite été adapté pour intégrer des volets propres au mandat actuel : pressions organisationnelles, capacité d'intervention, transformations internes, concertation, collaborations, besoins émergents et priorités collectives.

Cette adaptation visait à documenter les conditions qui influencent la mise en place du *Comité stratégique*, à mieux comprendre la situation actuelle des organismes et à identifier les axes de mobilisation partagés.

Collecte de données

La collecte a eu lieu du 4 au 30 novembre 2025 à l'aide de la plateforme *SurveyMonkey*. Le questionnaire a été transmis par la CDC à ses 48 organismes membres, accompagnés de deux rappels pour encourager la participation. Au total, 26 organismes ont répondu, pour un taux de participation de 54 %.

Les données recueillies incluent :

- des indicateurs quantitatifs portant sur les ressources humaines, les heures d'ouverture, l'implication bénévole, les listes d'attente, les collaborations et les domaines d'intervention ;
- des réponses fermées et semi-ouvertes permettant de préciser les clientèles desservies et les priorités d'action ;
- des réponses qualitatives décrivant les pressions vécues, les transformations organisationnelles, les défis de concertation et les priorités souhaitées.

En complément, la démarche mobilise :

- les résultats du portrait de l'emploi 2025 ;
- les observations recueillies lors du scan environnemental, du *World Café* et des rencontres d'échanges animées par la CDC MC à l'automne 2025 ;
- des documents internes liés à la planification stratégique de la CDC.

Ce croisement de sources permet d'offrir un portrait riche, ancré dans l'expérience des organismes et cohérent avec les dynamiques territoriales observées.

Analyse des données

Analyse quantitative

Les données numériques ont été traitées à l'aide de statistiques descriptives (fréquences, proportions, moyennes et médianes) sur le logiciel *SPSS* (version 31.0). Cette analyse permet d'identifier les tendances générales qui traversent le milieu et de documenter les variations observées entre les organismes.

Analyse qualitative

Les réponses aux questions ouvertes ont été analysées selon une approche de codage thématique inductif.

Le processus s'est déroulé en trois étapes :

1. Codage indépendant par deux analystes afin d'assurer une cohérence interprétative ;
2. Regroupement des codes en catégories thématiques, telles que la pression organisationnelle, la reconnaissance, l'accessibilité territoriale, la concertation ou les transformations internes ;
3. Synthèse transversale permettant d'extraire les motifs récurrents et d'organiser les perceptions exprimées par les organismes.

Cette analyse soutient l'identification des enjeux transversaux et permet de mettre en évidence les orientations communes.

Analyse stratégique (SWOT)

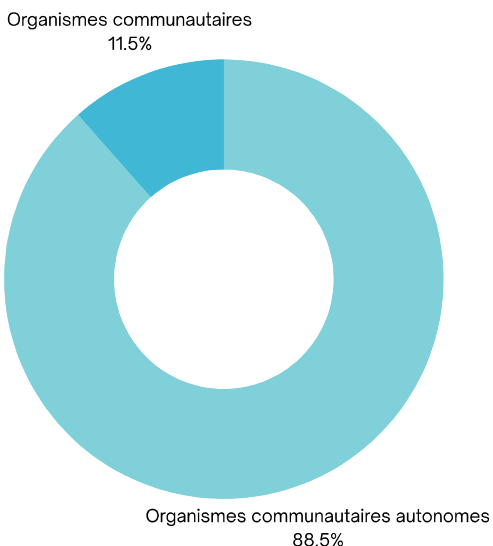
Les résultats quantitatifs et qualitatifs ont été structurés au sein d'une analyse SWOT afin de clarifier les forces, les fragilités, les opportunités et les menaces qui caractérisent le milieu communautaire sur le territoire. Cette étape sert de fondation à la formulation des priorités collectives et des recommandations.

Limites de la démarche

La démarche repose sur un échantillon volontaire et implique certains écarts de représentation selon les secteurs. Les données issues de l'enquête de 2019, anonymisées, ne permettent pas d'établir des trajectoires individuelles, mais elles offrent un point d'ancrage pertinent pour interpréter les tendances actuelles. Les perceptions qualitatives reflètent le contexte de la collecte, dans une période de pressions accrues pour plusieurs organismes. Les consultations complémentaires ont réuni un nombre variable d'organisations, mais elles enrichissent la compréhension des enjeux territoriaux.

Ces éléments situent la portée du diagnostic et appuient son utilisation dans le cadre des travaux du *Comité stratégique*.

Les organismes



Dans l'ensemble des répondants, la vaste majorité des organisations participantes (88,5 %) s'identifient comme des organismes communautaires autonomes, tandis qu'un peu plus d'un dixième (11,5 %) relèvent de la catégorie des organismes communautaires.

Figure 1. Répartition des types d'organismes (en %, n = 26)

Parmi les organismes ayant répondu à l'enquête, les années d'incorporation s'échelonnent de 1976 à 2023. On observe un regroupement plus marqué autour de 1996, année qui représente 12 % des incorporations recensées. En moyenne, les organismes ont été constitués en 1992, avec une médiane également en 1992.

La majorité des organismes répondants sont situés dans la MRC Maria-Chapdelaine (53,8 %), suivis du Domaine-du-Roy (23,1 %). Aucun organisme provenant des territoires de La Baie/Bas-Saguenay ni de Mashteuiatsh n'est représenté dans l'échantillon.

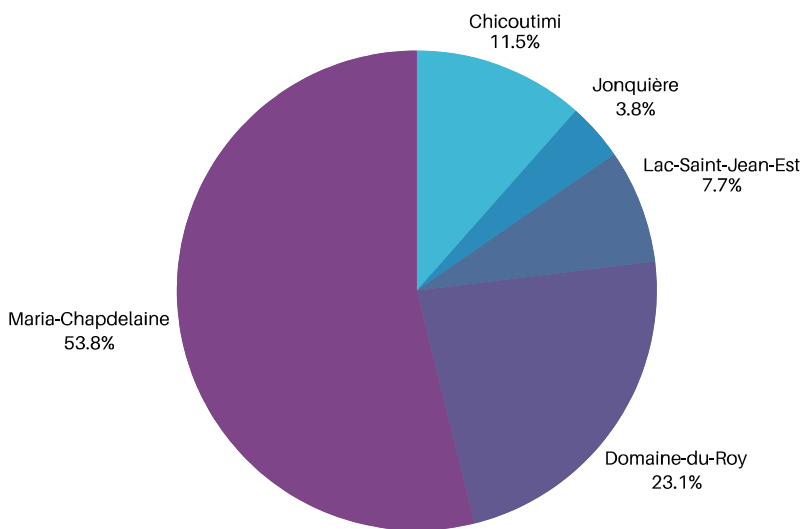


Figure 2. Répartition de la localisation des organismes (en %, n = 26)

SERVICES

OFFERTS

Cette section décrit les populations rejointes et les champs d'intervention des organismes, répartis selon trois niveaux de priorité (principal, secondaire, tertiaire). Le tableau ci-dessous présente la répartition en pourcentage des organismes répondants par catégories de populations cibles.

Tableau I. Les populations cibles (en % d'organismes, n = 26)	
La population en général	46 %
Les femmes	38 %
Les hommes	38 %
Les adolescents (12-18 ans)	35 %
Les jeunes adultes (18-35 ans)	31 %
Les aînés	23 %
Les familles en général	19 %
Les personnes vivant avec un handicap physique	19 %
Les personnes à faible revenu	15 %
Les familles monoparentales	12 %
Les personnes vivant avec un problème de santé physique	12 %
Les personnes vivant avec un problème en santé mentale	8 %
Enfants (général) ; Enfants 0-5 ; Enfants 6-12 ; Dépendance	4 %

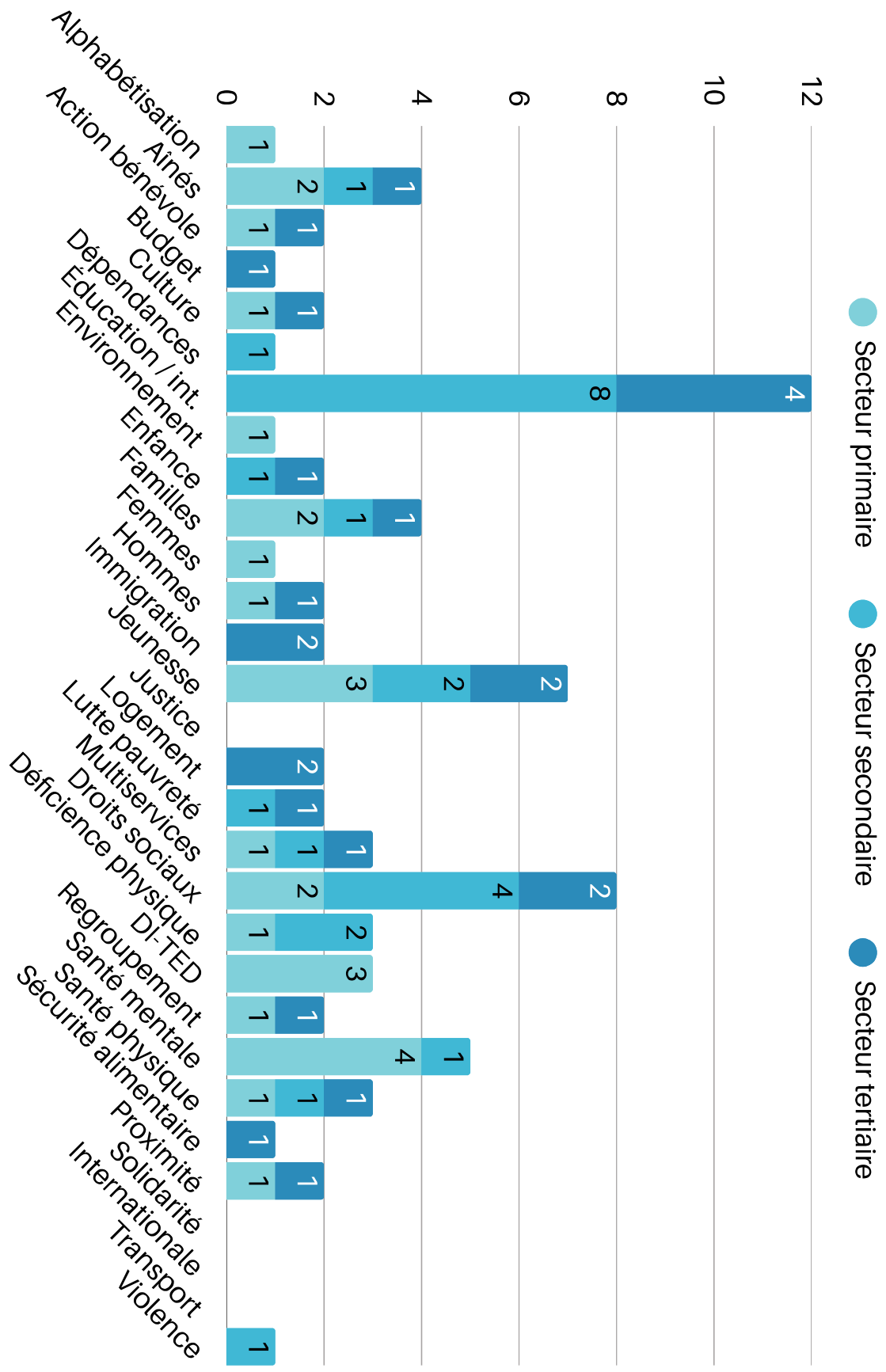


Figure 3. Répartition des domaines d'intervention selon les niveaux de priorité (en nombre d'organismes, n = 26)

PROFIL DES RÉPONDANTS

Les organismes ayant répondu au questionnaire présentent des profils variés, tant sur le plan des ressources humaines que de leur fonctionnement organisationnel. Cette diversité reflète la pluralité des missions et des capacités au sein du milieu communautaire de la MRC.

Taille des équipes

L'ensemble des organismes répondants emploie du personnel rémunéré. Les équipes varient d'un seul employé à un maximum de 23 employés, pour une moyenne de 8 personnes (médiane de 7). Cette amplitude témoigne de réalités organisationnelles très différentes selon la mission, le territoire desservi et les mandats assumés.

Mobilisation bénévole

Le recours aux bénévoles demeure un élément structurant du fonctionnement communautaire. Le nombre rapporté varie de 3 à 117 bénévoles actifs par organisme, pour une moyenne de 17 (médiane de 9). Cette variabilité illustre des formes d'engagement citoyen très contrastées d'un organisme à l'autre.

Vie associative

Le *membership* des organismes se situe entre 24 et 952 membres, pour une moyenne de 179 (médiane de 77). Cette diversité témoigne de l'étendue des réseaux d'appartenance et de l'importance variable accordée à la vie associative selon les missions.

Heures et périodes d'ouverture

En moyenne, les organismes ouvrent leurs portes 43 heures par semaine (médiane de 39), réparties sur cinq jours (médiane de 5), et demeurent actifs près de onze mois par année (médiane de 12).

Fermetures saisonnières

Environ 27 % des organismes ferment une partie de l'année. Les motifs évoqués relèvent principalement :

- d'une diminution saisonnière des besoins de la part des usagers (43 %) ;
- d'un manque de ressources financières (29 %) ;
- ou, dans quelques cas, d'enjeux liés aux ressources humaines ou à l'arrimage avec le calendrier scolaire et les vacances estivales.

CAPACITÉ D'INTERVENTION

Les données recueillies permettent d'observer plusieurs indicateurs liés à la pression exercée sur les ressources humaines des organismes répondants.

Coupures de postes

Cinq organismes (19 %) rapportent avoir dû abolir des postes au cours des deux dernières années. Ces coupures représentent en moyenne l'équivalent d'un poste à temps complet, réduisant directement la capacité opérationnelle des équipes.

« Ces coupures représentent une perte de près de 10 000 heures annuellement. »

Heures d'intervention et offre de services

Un organisme indique avoir dû diminuer le nombre d'heures d'intervention au cours des deux dernières années. Toutefois, notons que 50 % des répondants (13 organismes) prévoient offrir ou développer de nouveaux services dans la prochaine année.

Listes d'attente

Dix organismes (39 %) mentionnent maintenir une liste d'attente pour leurs services.

Parmi ceux-ci :

- le délai d'attente moyen est de douze semaines (médiane 9 semaines) ;
- 60 % indiquent que ces délais se sont allongés au cours des deux dernières années.

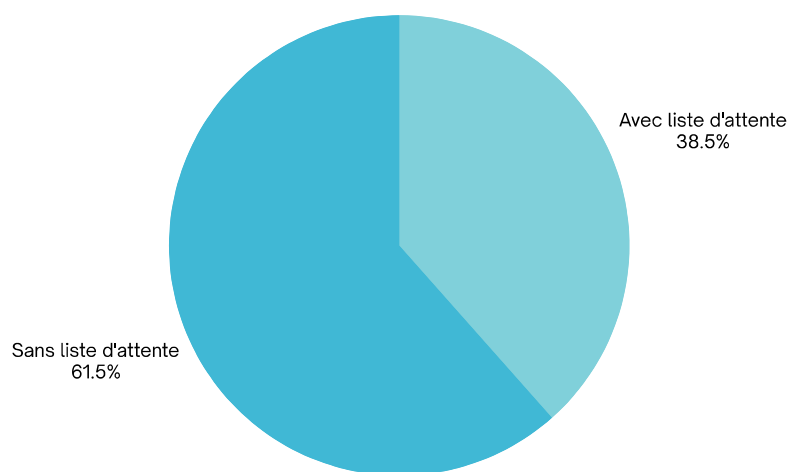


Figure 4. Présence d'une liste d'attente parmi les organismes (en %, n = 26)

Taux de roulement

58 % des répondants ont vécu des départs durant la dernière année. Chez ces organismes, le taux de roulement moyen est de 27 % (médiane de 20 %)

PRESSIONS OPÉRATIONNELLES

Hausse des demandes et capacité d'intervention

La grande majorité des organismes (89 %) rapportent une hausse des demandes au cours des deux dernières années. Cette augmentation s'accompagne d'une évolution de la nature et de la complexité des besoins :

- 69 % (18 organismes) observent des changements dans la nature des demandes ;
- 58 % (15 organismes) constatent des modifications dans le profil des usagers.

92 % des organismes (24 sur 26) indiquent que la demande est désormais supérieure à leur capacité d'intervention, dont :

- 13 organismes (50 %) de façon modérée ;
- 11 organismes (42 %) de façon importante.

46 % des organismes se considèrent respectivement financièrement et opérationnellement en développement ou en consolidation.

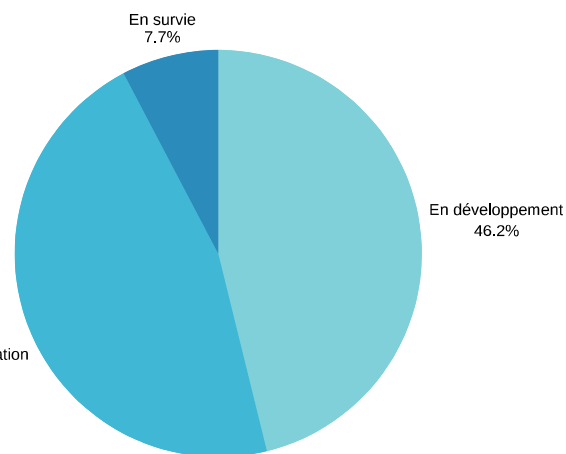


Figure 5. Perception de l'état organisationnel et financier de l'organisme (en %, n = 26)

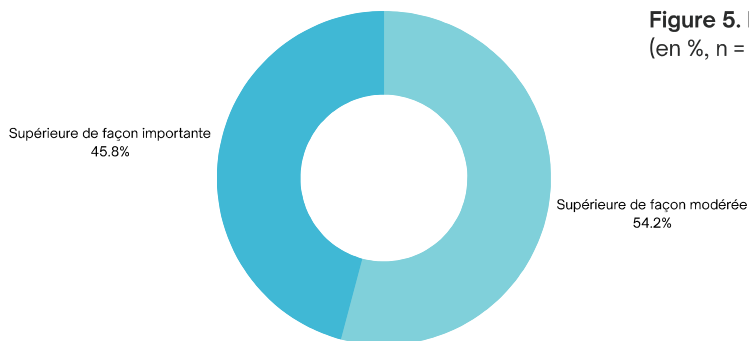


Figure 6. Proportion d'organismes pour lesquels la demande dépasse la capacité d'intervention (en %, n = 24)

Demandes non comblées

Quatorze organismes, soit 54 % des répondants, rapportent avoir dû refuser certaines demandes ou orienter des personnes vers d'autres ressources faute de capacité interne suffisante. Cette situation indique que, pour une proportion importante d'organisations, la demande excède la capacité de prise en charge disponible.

D'ailleurs, plusieurs organismes rapportent une hausse des références provenant du CIUSSS, des milieux scolaires et du réseau médical, ce qui augmente directement la demande adressée au communautaire.

Cette pression s'accompagne d'une augmentation des situations hors mission, incluant des interventions de première ou de deuxième ligne, des problématiques de santé mentale complexes ou des demandes nécessitant une expertise spécialisée. Ces ajustements, souvent liés à l'absence d'autres services disponibles, entraînent ponctuellement un glissement de mission afin de répondre à des besoins urgents.

Ajustements organisationnels et transformations internes

La majorité des organismes (22 sur 26, soit 85 %) rapportent avoir observé des impacts sur leurs équipes de travail au cours des deux dernières années.

Les organismes qui ont constaté des impacts sur leurs équipes ont mis en place divers ajustements pour s'adapter au contexte des deux dernières années.

Les mesures les plus fréquemment mentionnées sont :

- Réorganisation interne des services, des priorités ou des équipes : 22 organismes (85 %)
- Ajustement des charges de travail ou des horaires : 15 organismes (58 %)
- Développement de nouveaux partenariats ou collaborations : 11 organismes (42 %)
- Utilisation accrue d'outils numériques ou de nouvelles approches : 5 organismes (19 %)
- Mise en commun de ressources avec d'autres organisations : 4 organismes (15 %)
- Aucun changement particulier : 1 organisme (4 %)

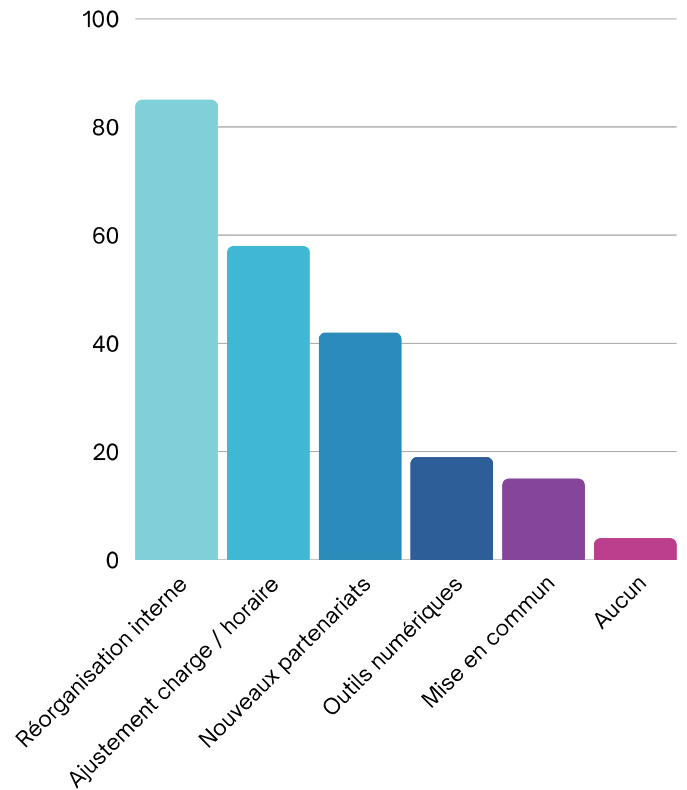


Figure 7. Mesures d'adaptation mises en place par les organismes (en %, n = 22)

« 85 % des organismes ont dû réorganiser leurs services, leurs priorités ou leurs équipes au cours des deux dernières années. »

Données sur la gouvernance et les bénévoles

- 46 % (12 organismes) indiquent des changements dans leur gouvernance au cours des deux dernières années ;
- 69 % (18 organismes) fonctionnent avec des bénévoles, et parmi ceux-ci, 8 organismes rapportent des changements dans l'implication ou la disponibilité des bénévoles.

CONCERTATION ET PARTENARIATS

L'ensemble des organismes répondants participe à des espaces de concertation, mais l'ampleur de cette participation varie fortement d'un organisme à l'autre. Les répondants déclarent prendre part en moyenne à 8 instances de concertation (médiane : 8). Plusieurs font état d'une charge significative liée à ces engagements : préparation des rencontres, suivi de l'information, déplacements entre territoires et nécessité de demeurer actifs dans des espaces multiples. Les obstacles les plus fréquemment mentionnés concernent le manque de temps, la distance à parcourir, la lourdeur du suivi documentaire et la dispersion des tables sur différents secteurs géographiques. Hormis leur participation aux instances de concertation, les organismes collaborent également avec une variété de partenaires (fig. 8). La nature des collaborations est tout aussi diversifiée, allant de l'intervention conjointe et des projets communs au prêt de salles, ainsi qu'à certaines contributions financières (fig. 9).

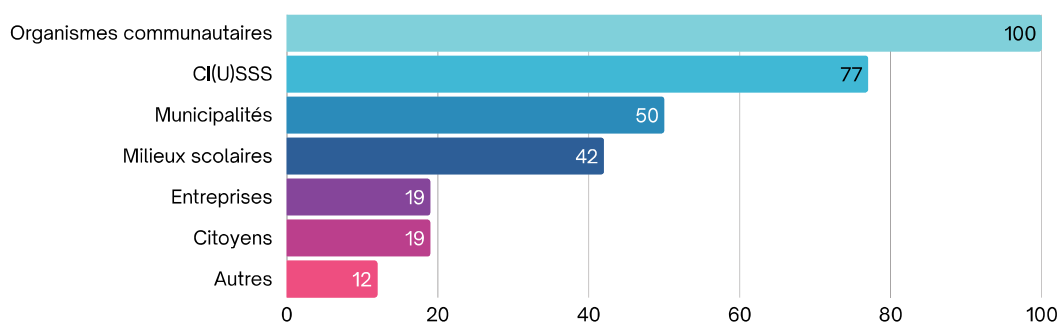


Figure 8. Types de partenaires avec lesquels les organismes collaborent (en %, n = 26)

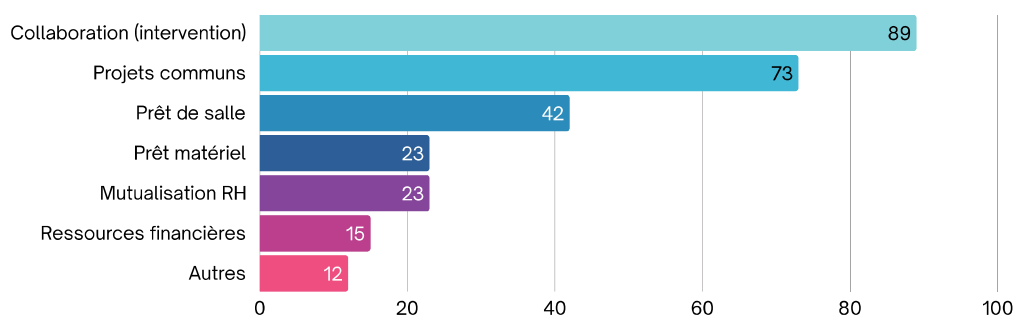


Figure 9. Types de collaborations effectuées par les organismes (en %, n = 26)

Analyse des résultats

Pression organisationnelle et fragilité structurelle des organismes

Les données du questionnaire, croisées avec les consultations récentes effectuées par la CDC, révèlent un niveau élevé de pression organisationnelle qui dépasse la seule question du recrutement. Les organismes décrivent un contexte où la charge de travail augmente plus rapidement que leur capacité interne : croissance de la demande, complexification des situations rencontrées, précarité socioéconomique accrue, concomitance des problématiques et multiplication des situations d'urgence. Plusieurs font état d'un glissement progressif vers des interventions de première et de deuxième ligne sans mandat formel, souvent en réaction à des ruptures de services publics ou à des délais importants dans le réseau formel.

Cette pression se manifeste de plusieurs façons : surcharge chronique, impossibilité de remplacer des absences, réorganisation constante, tensions au sein des équipes, fatigue émotionnelle et difficulté à maintenir une cohésion interne. Dans certains cas, les organismes doivent suspendre la promotion de leurs services pour éviter d'alimenter une demande qu'ils ne peuvent plus absorber. Les témoignages recueillis indiquent aussi un brouillage des frontières de mission, alors que les équipes se sentent contraintes de répondre à des besoins pressants même lorsqu'ils dépassent leur mandat initial.

Plusieurs répondants décrivent un cycle de fragilisation structurelle : un financement instable entraîne des postes précaires, ce qui favorise le roulement, provoque la perte d'expertise, réduit la capacité organisationnelle, augmente la pression sur les équipes restantes et fragilise, ultimement, la stabilité des services.

Dans un territoire rural comme Maria-Chapdelaine, ce cycle est accentué par un bassin de recrutement limité, des distances importantes et des conditions locales où l'organisme communautaire constitue souvent le seul filet de sécurité disponible.

Les besoins exprimés pour les prochaines années convergent donc vers une même préoccupation : stabiliser le cœur organisationnel. Pérennité des postes, consolidation des conditions de travail, diminution de la charge administrative, capacité minimale de remplacement et maintien de l'expertise apparaissent comme les conditions indispensables à la résilience du milieu. Avant de pouvoir développer des projets, plusieurs organismes estiment devoir d'abord travailler à préserver leur capacité de répondre aux besoins essentiels.

Dynamiques de concertation et enjeux de participation

La concertation demeure un repère central du développement social local, mais elle est décrite comme de plus en plus exigeante. Les organismes reconnaissent la pertinence de travailler ensemble, mais expriment une difficulté croissante à participer de façon soutenue dans un écosystème devenu dense, dispersé et parfois redondant. Les consultations montrent que les espaces de concertation se sont multipliés, parfois sur plusieurs MRC et que les organisations doivent composer avec des attentes institutionnelles importantes en matière de participation, sans toujours disposer des ressources nécessaires pour y répondre.

Cette pression se manifeste par :

- la multiplication des instances et chantiers parallèles ;
- les déplacements considérables exigés par certains espaces ;
- la participation simultanée à plusieurs tables ;
- la présence inégale des partenaires selon leur capacité interne ;
- la charge cognitive liée au suivi des informations et des documents ;
- la difficulté à concilier la concertation avec les impératifs opérationnels quotidiens.

Les répondants ne remettent pas en cause la concertation elle-même : ils en confirment la valeur, notamment pour éclairer la réflexion, renforcer les liens entre organismes et favoriser la compréhension des enjeux communs. Ce qu'ils questionnent est sa forme actuelle, perçue comme trop lourde et insuffisamment coordonnée. Les organismes expriment un besoin clair de lisibilité : savoir quelles concertations existent, quels acteurs y participent, quels mandats elles poursuivent et où leur présence est la plus pertinente.

Les conditions favorables à une concertation plus soutenable tournent autour d'un même ensemble d'idées : clarification des priorités communes, réduction des doublons, centralisation des informations utiles et mécanismes permettant de rendre la participation réaliste pour les petites équipes. L'enjeu n'est pas de multiplier les espaces, mais d'être en mesure de choisir où et comment s'investir, en fonction des capacités réelles et des besoins stratégiques.

Accessibilité des services et réalités territoriales

L'accessibilité constitue un thème transversal, particulièrement marqué dans un territoire rural vaste et dispersé. Les organismes décrivent des obstacles structurels persistants : éloignement géographique, contraintes de transport adapté, dispersion des services, isolement accru de certaines clientèles, barrières financières et manque de ressources publiques en proximité.

Les consultations récentes menées par la CDC montrent que ces obstacles se jumellent à une croissance notable des demandes en santé mentale, en soutien psychosocial, en intervention auprès de personnes immigrantes et en réponse à des problématiques de plus en plus complexes. Les organismes soulèvent des impacts concrets lorsqu'ils doivent réduire leurs services ou leurs heures d'ouverture : délais accrus, listes d'attente, ruptures de soutien, perte de lien avec la clientèle et impossibilité de répondre rapidement à des situations urgentes.

Certaines clientèles sont particulièrement touchées, notamment les femmes victimes de violence et les hommes en crise, pour qui l'absence de ressources d'hébergement crée des vulnérabilités importantes. Plusieurs organismes mentionnent qu'ils absorbent de manière informelle des problématiques qui devraient relever d'autres systèmes, faute de solutions disponibles ailleurs.

Ce thème révèle que l'accessibilité n'est pas uniquement liée aux ressources financières ou humaines, mais à une configuration territoriale où les organismes communautaires jouent un rôle pivot, parfois au-delà de leur mandat initial. Les données suggèrent un besoin de réflexion collective sur la couverture territoriale : quelles zones sont moins desservies, pour quelles clientèles, et quelles médiations ou partenariats peuvent permettre de réduire les barrières à l'accès?

Stabilité financière et reconnaissance du rôle communautaire

Le financement et la reconnaissance institutionnelle émergent comme des enjeux transversaux et hautement prioritaires. Les organismes décrivent un modèle de financement reposant principalement sur des appels à projets ponctuels, souvent sous-financés, exigeant une reddition lourde et déconnectés des besoins réels du territoire. Plusieurs mentionnent qu'ils cessent désormais de déposer des projets, faute de capacité interne ou parce qu'ils jugent les mécanismes actuels inadéquats.

Les effets de cette instabilité sont nombreux : précarisation des emplois, difficulté à offrir des conditions minimales pour attirer ou retenir du personnel, surcharge administrative liée à la recherche de financement, impossibilité de planifier, arrêts de services pourtant essentiels et un fonctionnement constant à la limite de leur capacité. Certains organismes affirment devoir réduire leurs services pour préserver leur équipe ou maintenir une santé organisationnelle minimale.

Les consultations révèlent également un enjeu de reconnaissance institutionnelle profond. Les organismes ont l'impression que leur expertise est peu comprise, que leur rôle est sous-estimé ou perçu comme un simple complément aux services publics.

Plusieurs soulignent un écart entre l'importance des responsabilités assumées, souvent en situation de dernier recours, et la manière dont ces responsabilités sont reconnues dans les plans d'action institutionnels, les mécanismes de collaboration ou les cadres de financement.

Cet écart nourrit un sentiment de fatigue et de découragement, parfois accentué par le fait que les partenaires s'adressent au communautaire principalement dans des situations de crise ou de surcharge du réseau. Malgré cela, les organismes continuent de jouer un rôle indispensable dans la cohésion sociale et la réponse aux besoins émergents, ce qui renforce la nécessité d'un dialogue territorial plus clair et plus respectueux des capacités.

DE L'ANALYSE AUX PRIORITÉS COLLECTIVES

MISE EN PERSPECTIVE

L'analyse des données issues du sondage 2025, du portrait de l'emploi et des consultations de l'automne fait ressortir des tendances convergentes malgré la diversité des organismes. Les mêmes enjeux reviennent d'un répondant à l'autre : fragilisation des équipes, concertation difficile à soutenir, obstacles d'accessibilité propres au territoire, manque de reconnaissance institutionnelle et instabilité financière qui limite la capacité d'agir.

Ces orientations constituent la base des priorités collectives présentées dans la section suivante et soutiendront les travaux du *Comité stratégique* de la CDC Maria-Chapdelaine.

Priorités collectives

1

Renforcer la capacité organisationnelle et la stabilité des équipes

Les organismes décrivent un contexte où la hausse des demandes et la complexité des situations se heurtent à des ressources internes fragilisées. Le roulement de personnel, la difficulté à retenir l'expertise et les limites structurelles liées au financement créent un environnement où la stabilité devient un enjeu central.

Il ressort clairement que la consolidation des équipes, tant en termes de conditions, de pérennité que de prévisibilité, constitue une priorité collective essentielle pour assurer la continuité des services.

2

Clarifier et structurer la concertation en fonction des capacités du milieu

La concertation demeure un pilier du développement social local, mais elle est jugée exigeante dans sa forme actuelle. Les organismes souhaitent participer activement aux instances collectives, tout en reconnaissant que la multiplication des espaces, les déplacements et la charge de travail limitent leur disponibilité.

Ce qui se dégage n'est pas un rejet de la concertation, mais un besoin de mieux la structurer : clarifier les priorités, éviter la dispersion et s'assurer que les mécanismes collectifs demeurent réalistes pour des équipes déjà sollicitées. La CDC est perçue comme un acteur clé pour soutenir cet arrimage.

3

Améliorer l'accessibilité territoriale aux services communautaires

Plusieurs réponses soulignent les difficultés d'accès aux services pour certaines clientèles, en raison de l'isolement, du transport adapté, des distances et de la dispersion géographique du territoire. Les organismes craignent que ces obstacles accentuent les inégalités et fragilisent les populations déjà vulnérables.

L'accessibilité, qu'elle soit physique, logistique ou organisationnelle, apparaît ainsi comme une préoccupation transversale et un enjeu collectif important.

4

Favoriser la stabilité financière et la reconnaissance du rôle communautaire

Les organismes expriment de manière persistante les limites associées au financement ponctuel ou insuffisant. Cette instabilité affecte directement leur capacité de planification, la continuité de leurs services et la rétention de leur personnel.

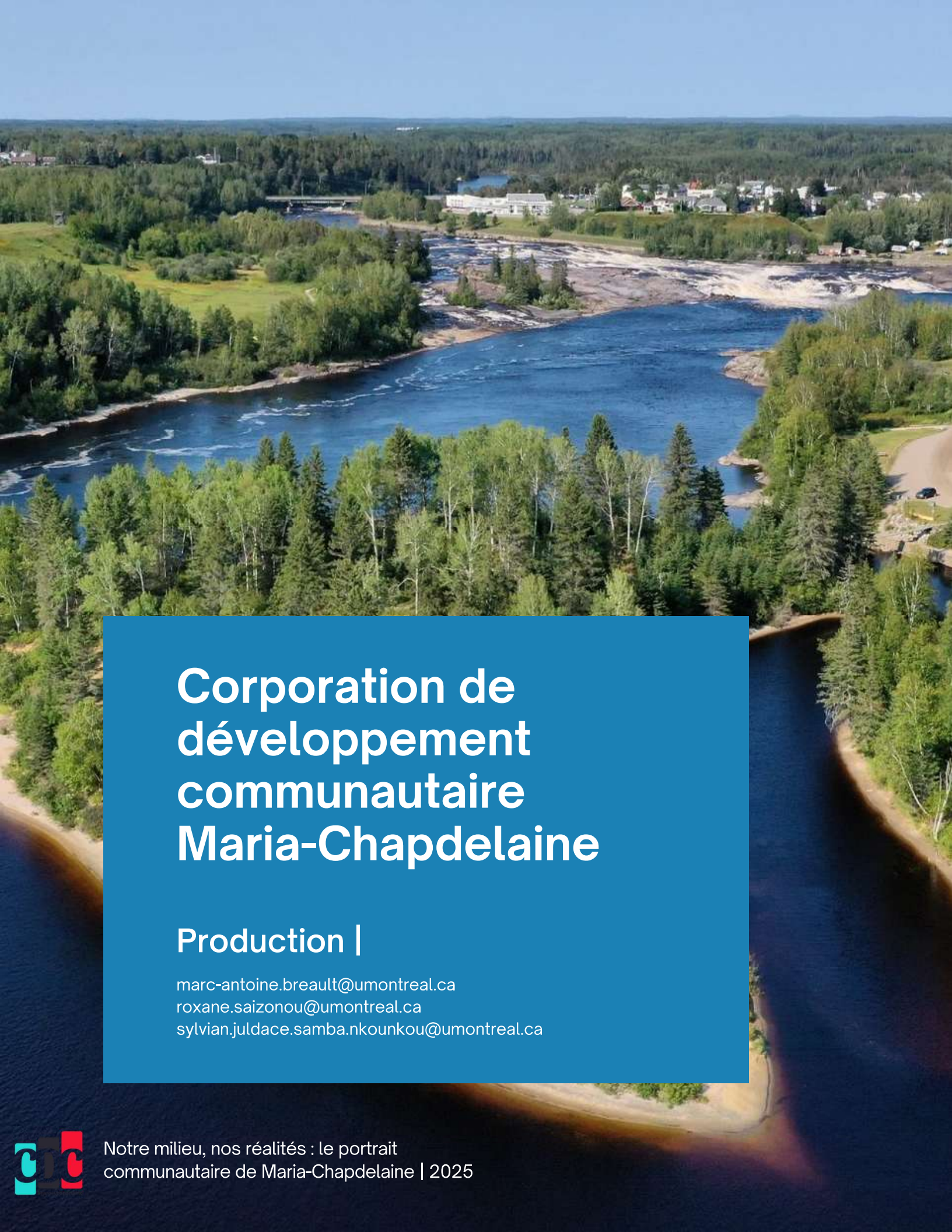
Le besoin de financement durable s'accompagne d'une demande implicite de reconnaissance du rôle joué par le communautaire dans le soutien à la population. Cette dimension constitue un enjeu stratégique majeur pour le milieu.

RÉDACTION

Marc-Antoine Breault
Roxane Saizonou
Sylvian Juldace Samba Nkounkou

Mandat réalisé dans le cadre du cours SPU 7110 - Séminaire de pratique communautaire | Université de Montréal





Corporation de développement communautaire Maria-Chapdelaine

Production |

marc-antoine.breault@umontreal.ca

roxane.saizonou@umontreal.ca

sylvian.juldace.samba.nkounkou@umontreal.ca

